LE CONSONANTISME DU SÉMITIQUE

La phonétique et la phonologie comparées du sémitique ont fait peu de progrès depuis une cinquantaine d'années; le tableau du consonantisme que H. Zimmern traçait sommairement, p. 13, de sa petite *Vergleichende Grammatik der semitischen Sprachen,* en 1898, a été repris sans grandes modifications par C. Brockelmann dans le *Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen,* I, (1908), p. 42-44. Vingt ans après, en 1928, G. Bergsträsser ne s'éloignait guère de ce schéma dans son *Einführung in die semitischen Sprachen,* p. 3-6, non plus que Louis H. Gray six ans plus tard dans son *Introduction to Semitic Comparative Linguistics* (New-York, 1934), p. 8-10. Cette représentation du système consonantique sémitique est si généralement admise qu'en 1951 J. Friedrich a pu reproduire (non sans erreurs matérielles) le schéma de Bergsträsser dans sa *Phönizisch-Punische Grammatik.* Il semblerait, à voir cette quasi unanimité, que la schématisation proposée ne soulevait aucune difficulté sérieuse. De fait les protestations ont été rares, et surtout fort discrètes; elles ont émané spécialement d'une part d'un petit nombre de linguistes russes de 1925 à 1931, d'autre part de quelques arabisants, surtout français, depuis la même époque. Il ne semble pas qu'on y ait prêté suffisamment attention.

Et pourtant, si la reconstitution proposée était en gros satisfaisante, bien des détails étaient contestables, tandis que d'autres soulevaient des difficultés insurmontables. Il est étonnant, pour ne pas dire un peu inquiétant, qu'on ne s'en soit pas plus nettement avisé et qu'on ait semblé considérer une reconstitution (par définition hypothétique) comme une vérité démontrée. Dans le présent article, j'ai l'intention de reprendre les questions litigieuses et de montrer qu'on peut parfois leur trouver des solutions assez différentes de celles qui ont été proposées au début de ce siècle.

Les classes de localisation

La première question qui se pose est de savoir *combien* le sémitique possédait de classes de localisation des consonnes. On ne peut y répondre que si l'on a d'abord résolu un autre problème : le sémitique avait-il

des spirantes et des occlusives de même point d'articulation? En effet Bergsträsser par exemple, qui admettait que les occlusives alvéolaires et les spirantes interdentales avaient un même point d'articulation, de même que les occlusives palatalo-dorsales et les spirantes vélaires, diminuait de ce fait de deux unités le nombre des classes d'articulation.

Je ne crois pas qu'on puisse suivre son exemple : le sémitique n'a pas de spirantes ayant exactement le même point d'articulation que certaines occlusives du système. C'est ainsi que les spirantes interdentales sont notablement plus en avant que les occlusives alvéolaires, tandis qu'au contraire les occlusives palatalo-dorsales sont plus en avant que les spirantes vélaires : on remarquera particulièrement que celles-ci n'ont point de variantes palatales au voisinage des voyelles antérieures, à la différence du *ch* allemand et du χ grec moderne : leur point d'articulation est toujours vélaire. Il n'y a donc point de rapport nécessaire entre les spirantes et les occlusives : les consonnes de certaines classes d'articulation sont réalisées occlusives, celles d'autres classes sont réalisées spirantes.

Cela conduit à attribuer au système consonantique sémitique un nombre de classes d'articulation plus important que celui qu'on indique d'habitude : pas moins de neuf, à savoir : labiales, apicales « à pointe basse », apicales « à pointe haute », sifflantes, « latéralisées », palatalo-dorsales, vélaires, pharyngales, laryngales. Nous allons les passer en revue.

1° *Les labiales.* — L'existence de cette classe n'est mise en doute par personne et l'on est d'accord pour lui attribuer 3 phonèmes : **p*, **b* et **m*. On doit en effet considérer comme peu probable l'existence dans cette classe d'une consonne emphatique, bien que divers linguistes y aient cru : H. Möller, *Semitisch und Indogermanisch,* I (Copenhague, 1906), p. 33 et suiv., 105 et suiv.; *Vergleichendes indogermanisch-semitisches Wörterbuch* (Göttingen, 1911,), *passim; Die semitischen P-Laute,* in *ZDMG,* LXX (1916), p. 145-163; de même H. Grimme, *Semitische P-Laute,* in *ZDMG,* LXVIII (1914), p. 259-269; le principe de l'existence de cette emphatique labiale a été aussi admis par J. Vilencik, *Welchen Lautwert hatte* ص *im Ursemitischen?* in *OLZ,* XXXIII (1930), col. 89-98. Les arguments présentés se basent essentiellement sur l'existence en guèze d'un *p* emphatique servant souvent à transcrire le π grec, mais qui apparaît aussi dans des mots semblant vraiment éthiopiens. Quand des rapprochements de vocabulaire sont possibles (ils sont bien rarement satisfaisants), ils postulent des correspondances : guèze *ṗ* / autres langues sémitiques *b* ou *p* (> *f* arabe). — L'araméen christo-palestinien a un *p*

écrit à rebours utilisé pour noter le π grec — mais qui apparaît aussi quelquefois dans des mots araméens où il semble une variante de *p* : Schulthess-Littmann, *Grammatik des christlich-palästinischen Aramäisch*, p. 5-6.

En somme rien ne prouve que l'extension de l'emphase aux labiales ne soit pas un fait secondaire; cette impression est renforcée quand on examine ce qui se passe dans les dialectes arabes. Dans des parlers orientaux de paysans ou de nomades, on rencontre des *ḅ*, des *f̣*, des *ṃ* emphatiques : voir Cantineau, *Le dialecte arabe de Palmyre*, I, p. 44-48; *Études sur quelques parlers de nomades arabes d'Orient*, I, p. 12-16; II, p. 13-16; *Les parlers arabes du Ḥōrân*, p. 85-98; cette emphase des labiales est certainement secondaire, amenée par le contact ou le voisinage d'autres consonnes emphatiques ou de voyelles postérieures. Des labiales emphatiques ont été notées également dans les parlers arabes maghrébins, au moins dans les meilleures descriptions; sauf erreur le *ḅ* emphatique apparaît dans les transcriptions de M. William Marçais pour la première fois en 1925 : *Textes arabes de Takroûna*, p. XLIV, puis *Trois textes arabes d'El-Ḥâmma de Gabès* (1931-33), p. 200; l'emphase, quoique sûrement secondaire, paraît moins strictement conditionnée qu'en Orient par l'entourage phonétique; en conséquence elle peut acquérir une fonction différenciative : voir Cantineau, *Analyse phonologique du parler arabe d'El-Ḥâmma de Gabès*, in *BSL*, XLVII (1951), p. 69. Ces faits arabes donnent une idée de la façon dont a pu se constituer en éthiopien ou dans un dialecte araméen un *p̣* emphatique. On voit que l'existence en sémitique d'une emphatique labiale est fort douteuse, pour ne pas dire improbable : les emphatiques attestées pour cette classe d'articulation résultent de développements secondaires et indépendants, propres à chaque langue.

2° *Les apicales «à pointe basse».* — L'existence d'une série apicale dans l'articulation de laquelle la pointe de la langue est dirigée vers le bas, s'opposant ainsi à une autre série apicale dans laquelle la pointe de la langue est au contraire dirigée vers le haut, n'est en somme directement attestée que par l'arabe qui oppose une série de spirantes interdentales à une série d'occlusives alvéolaires, et par le mehri et le šḥauri, parlers sudarabiques modernes qui ont partiellement conservé une série interdentale distincte de la série alvéolaire. Le sudarabique épigraphique a bien des signes particuliers pour les consonnes de la première série, mais on ignore leur prononciation; il en est de même en ougaritique où l'on est réduit à des hypothèses, bien que deux consonnes de cette série sur trois soient notées par des signes particuliers.

Dans les autres langues, la confusion des consonnes de cette série, soit avec les consonnes de la classe sifflante-chuintante, soit avec celles de la classe apicale «à pointe haute», est complète. En accadien et en cananéen la sourde simple *t_2 est passée à *š*, tandis que les deux autres consonnes de la série : la sonore simple *d_2 et l'emphatique *ṭ$_2$ passaient aux sifflantes *z* et *ṣ*; en guèze les trois consonnes passent toutes aux sifflantes. En araméen au contraire, c'est avec la série apicale «à pointe haute» que la confusion s'opère : *t_2, *d_2 et *ṭ$_2$ passant à *t*, *d*, *ṭ*; un traitement analogue apparaît dans les parlers arabes citadins, et en soqoṭri; il se produit aussi partiellement en mehri et en šḥauri. Ce qui s'est passé en ougaritique est fort curieux : chaque consonne de cette classe a son traitement propre : la sourde simple paraît être passée à *š* (comme semble le prouver l'abécédaire de Ras Shamra : *Semitica*, III, p. 27-28), la sonore simple est notée avec le même signe que le *d* alvéolaire, l'emphatique est notée par un caractère surnuméraire de valeur phonétique inconnue.

Mais ces divers traitements sont parfaitement normaux pour des consonnes apicales articulées avec la pointe de la langue dirigée vers le bas, et il n'y a pas lieu de récuser le témoignage de l'arabe. Je sais bien que K. Vollers, *Arabisch und Semitish*, in *ZA*, IX (1894), p. 165-217, a contesté autrefois que l'état de chose arabe représente une situation archaïque, prétendant que la prononciation interdentale, courante en arabe dans la lecture coranique et dans les parlers des paysans et des nomades, serait secondaire par rapport aux dentales de l'araméen et aux sifflantes-chuintantes de l'hébreu. Bien qu'il ait essayé d'étayer sa thèse par de longues listes de correspondances irrégulières, on lui déniera toute vraisemblance, car, en quelque sorte sous nos yeux, nous voyons les interdentales de l'arabe passer (dans les parlers citadins) aux dentales à pointe haute et aux sifflantes (également chez les citadins, mais dans des emprunts à la langue classique). — L'existence en sémitique d'une classe d'apicales «à pointe basse» peut donc être considérée comme assurée; cette série comprenait trois phonèmes : une sourde non emphatique *t_2, une sonore non emphatique *d_2 et une emphatique *ṭ$_2$. Mais il est difficile de décider s'il s'agissait dès le sémitique de vraies spirantes ou d'affriquées à implosion occlusive et à dénouement spirant : voir Vilenčik, *OLZ*, 1930, col. 93-94.

3° *Les apicales «à pointe haute».* — Cette classe de localisation, dans laquelle la pointe de la langue est dirigée vers le haut et vient s'appliquer sur les alvéoles, est attestée dans toutes les langues sémitiques par 3 phonèmes occlusifs : une sourde non emphatique *t*, une sonore

non emphatique *d* et une emphatique *ṭ*. Aussi l'existence de cette série n'a été, que je sache, sérieusement contestée par personne et nous n'insisterons pas sur elle.

4° *Les sifflantes.* — On peut en dire autant de la série sifflante : elle aussi est attestée dans toutes les langues sémitiques par trois consonnes : une sourde non emphatique *s*, une sonore non emphatique *z* et une emphatique *ṣ*. Elle non plus n'a pas vu son existence sérieusement mise en doute. Toutefois deux questions se posent à son propos :

D'abord les consonnes de cette classe de localisation étaient-elles des spirantes pures, sifflantes, ou étaient-elles des occlusives affriquées, à implosion occlusive et apicale, et à dénouement sifflant? Divers petits faits montrent que cette deuxième possibilité n'est pas exclue : d'abord, en hébreu il y a une tendance ancienne à prononcer l'emphatique *ṣ* comme une mi-occlusive de type *ts;* ce ne sont pas seulement des traditions de lecture relativement récentes (pouvant reposer sur le désir de différencier *ṣ* de *s* quand on n'a plus su réaliser l'emphase) qui attestent cette prononciation affriquée : comme je l'ai rappelé dans «Essai d'une phonologie de l'hébreu biblique», *BSL,* XLVI (1950), p. 88, le manuscrit grec Vaticanus (ɪvᵉ siècle) des Lamentations appelle cette consonne ΤΣΑΔΗ, ce qui prouve que la prononciation mi-occlusive est ancienne. D'autre part, dans le domaine éthiopien, une prononciation mi-occlusive, voire occlusive (*ṭ*), du *ṣ* est largement attestée : M. Cohen, *Nouvelles études d'éthiopien méridional,* p. 26-27.

Mais par contre les témoignages manquent sur une prononciation mi-occlusive des deux consonnes non-emphatiques *s* et *z*. Vilenčik, *OLZ,* 1930, col. 91-93 et 1931, col. 505-506 a énuméré quelques faits qui paraissent en faveur d'une prononciation affriquée; mais ces faits proviennent soit de langues anciennes dont la prononciation est mal connue comme l'égyptien, soit de transcriptions en écriture arabe de langues non sémitiques (transcriptions souvent approximatives), soit de prononciations dialectales arabes très récentes qui risquent d'être secondaires. Cela leur enlève une partie de leur valeur probante.

Un autre point sur lequel il faut insister, c'est l'existence, à côté de la série sifflante, d'une chuintante sourde non emphatique **š*. Comme dans le système consonantique de l'allemand, cette unique chuintante paraît en rapport exclusif avec la sifflante sourde non emphatique *s*. Cette chuintante semble avoir été conservée telle quelle en accadien, hébreu, araméen, partiellement en sudarabique moderne; elle est passée à *s* en arabe et en éthiopien; en ougaritique, elle est notée par un signe surnuméraire, ce qui peut indiquer un changement de prononciation.

5° *Les latéralisées.* — L'existence en sémitique d'une classe de consonnes latéralisées n'a été reconnue qu'assez récemment, et encore maintenant il y a des sémitisants qui n'y croient pas et considèrent les consonnes latéralisées comme une particularité du sudarabique moderne (qui serait alors une innovation). Cependant l'existence de ces consonnes est attestée dans deux langues au moins : l'arabe et le sudarabique moderne.

La première de ces consonnes est une emphatique latéralisée; je la noterai par **ṭ̦* pour le sémitique. Son représentant en arabe ancien pourra être noté par *ḍˡ* ou plus simplement par *ḍ;* son caractère latéral est bien attesté par les descriptions qu'en donnent les grammairiens arabes : Sîbawaihi, éd. Derenbourg, II, p. 452-453; Zamaḫšari Ibn Yaʿîš, éd. du Caire, X, p. 124-125 = éd. Jahn, p. 1459-1460; pour eux son point d'articulation (*maḫraǧ*) est «le bord extrême de la langue et les molaires correspondantes»; on peut le prononcer, soit des deux côtés à la fois, soit du côté droit, soit du côté gauche. Il s'agit donc bien d'une latéralisée, quoique cette description trop brève ne mette pas en évidence le trait caractéristique des latérales : «la formation d'une cavité résonante de chaque côté de la langue» (Troubetzkoy, *Principes,* p. 137 en note). Les grammairiens arabes ajoutent d'ailleurs quelques particularités : c'est une sonore (ou du moins une *maǧhûra*), une spirante (*riḫwa*), une emphatique (*muṭbaqa*) qui n'a pas de correspondant non emphatique; ils lui reconnaissent encore une autre qualité : l'*istiṭâla* «l'allongement, la prolongation» à cause de l'étendue de son point d'articulation (comp. Sîbawaihi, II, p. 453) : on doutera que ce terme veuille dire «à passage latéral» (N. Youšmanov). Quoi qu'il en soit, le caractère de consonne latéralisée du *ḍ* arabe, qui n'était pas entièrement ignoré des premiers phonéticiens européens qui se sont occupés de l'arabe, a été fortement proclamé à partir de 1925 par plusieurs sémitisants et arabisants : N. Youšmanov, *La correspondance du* ḍâd *arabe au* ʿayn *araméen* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences de l'URSS, 27 janvier 1926); M. Cohen, *BSL.* 1927, Comptes rendus, p. 172; G. S. Colin, *Notes de dialectologie arabe,* in *Hespéris*. 1930, p. 91 et suiv.; M. Bravmann, *Materialen* (1934) p. 52-57 est peut-être moins catégorique, bien qu'il reconnaisse p. 53 que la définition donnée par Jahn du *ḍ* mehri est assez proche de celle que donnent les grammairiens arabes. D'autre part il semble que bien des sémitisants allemands et américains repoussent ou ignorent la définition du *ḍ* arabe comme une consonne latéralisée, par ex. L. H. Gray, *Introduction,* p. 8-20.

Si l'on admet, comme je le fais, le caractère latéral du *ḍ* arabe il reste à déterminer la position de la pointe de la langue (bien que ce trait

ne soit peut-être pas pertinent : Troubetzkoy, *ibid.*). Youšmanov pensait à un ẓ emphatique latéralisé. Mais tenant compte de la réflexion de G. S. Colin, in *Hespéris, X,* 1930, p. 92 : « de nos jours, dans tous les parlers arabes connus [1], le *ḍâd* est confondu dans la prononciation avec le *ḏ̣â*; comme ce dernier il sonne *ḏ̣* dans les parlers archaïsants qui ont conservé les interdentales, et *ḍ* dans ceux où elles sont passées aux occlusives dentales » [2], je pencherais plutôt pour une spirante interdentale emphatique latéralisée. Ainsi *ḏ̣* et *ḍ* seraient non seulement en rapport exclusif, mais encore en rapport privatif (la marque étant la latéralisation) et l'évolution arabe en devient facilement compréhensible. En tout cas, nulle part, pas plus en arabe qu'ailleurs, on ne trouve entre le représentant de sémitique $*ṯ_2$ et celui de sémitique $*ṯ̣_2^l$ un rapport de sourde à sonore dans le même point d'articulation. L'affirmation (toute gratuite) que l'antécédent de arabe *ḏ̣â'* était une sourde et celui de *ḍâd* une sonore est une des erreurs les plus tenaces de la phonétique comparée du sémitique : dans aucune langue sémitique ancienne il n'y a dans les emphatiques de paire « sourde-sonore » : en hébreu, en guèze (voir plus loin), peut-être en accadien, toutes les emphatiques sont sourdes; il en est de même en araméen où le représentant de sémitique $*ṯ̣_2^l$ ne s'est sonorisé en *ε* qu'en perdant son emphase; au contraire les grammairiens arabes semblent nous décrire un état de choses où toutes les emphatiques sauf *ṣ* étaient des sonores; la constitution de paires « sourdes-sonores » est un fait récent, caractérisant certains parlers arabes modernes, surtout citadins.

En sudarabique moderne, les descriptions des divers parlers sont à peu près claires sur ce point : il s'agit d'une consonne latéralisée, notée généralement *ḍ;* en soqoṭri où il n'y a pas d'interdentales, c'est une occlusive dentale sonore emphatique latéralisée; en mehri et en šḥauri où au contraire la série interdentale est conservée, il semble qu'on ait une spirante interdentale emphatique latéralisée.

En dehors de l'arabe et du sudarabique moderne la prononciation latéralisée de $*ṯ̣_2^l$ sémitique n'est pas attestée. Voyons comment est représenté ce phonème dans les autres langues sémitiques :

En éthiopien guèze, on ne saurait d'abord trop protester contre la transcription par *ḍ* de la consonne correspondant à sémitique $*ṯ̣_2^l$. La prononciation traditionnelle du guèze pour cette consonne est tantôt *ṣ*, tantôt *ṭ*, tantôt *ṭˢ* (voir Marcel Cohen, *La prononciation traditionnelle du*

[1] Toutefois C. Landberg, *Etudes sur les dialectes de l'Arabie méridionale*, I. *Hadramout*. a noté dans ce dernier pays une prononciation *ḷ* de *ḍâd*.

[2] Il faut ajouter à cela que dans beaucoup de parlers arabes citadins, on ne sait plus prononcer les spirantes interdentales du classique; on les réalise alors comme des sifflantes : *s, z, ẓ;* il en résulte, dans des emprunts au classique, des prononciations ẓ de l'ancien *ḍâd* à côté de *ḍ*. Ainsi à Alep *ḍaṛab* « il a frappé », mais *ẓâbeṭ* « officier ».

guèze, in *JA*, 1921, p. 234-237; E. Mittwoch, *Die traditionnelle Aussprache des Athiopischen*, Berlin, 1926). En tout cas, ce n'est ni une sonore, ni une consonne latéralisée.

En hébreu, en accadien et en ougaritique le représentant de sémitique $*ṯ̣_2^l$ est *ṣ* et se confond avec le représentant de sémitique *ṣ*. Dans ces langues non plus il n'y a aucune trace de son ancien caractère de latéralisée.

Le traitement araméen de l'ancien $*ṯ̣_2^l$ est une question épineuse : on sait que dans les textes les plus anciens il est représenté par *q*, et dans les textes plus récents par *ε*. Cette évolution a de quoi surprendre. Les interprétations proposées : H. Zimmern, *Vergleichende Grammatik der semitischen Sprachen*, p. 27; Cuny, *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, XV, p. 20; N. Youšmanov, *La correspondance du* ḍâd *arabe au* ʿayn *araméen*, Comptes rendus de l'Académie des Sciences de l'URSS, 1926, p. 41; M. Cohen, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. XXVII (1926), Comptes rendus, p. 172-173; J. Vilenčik, *Welchen Lautwert hatte* ḍâd *im Ursemitischen*, in *OLZ*, 1930, col. 89-98, sont inégalement convaincantes. Le fait essentiel à retenir paraît être la perte de l'articulation antérieure (interdentale, dentale ou sifflante) et la combinaison des articulations latérale et emphatique en une articulation postpalatalo-vélaire ou pharyngale. Mais le détail de l'évolution est délicat à préciser et nous n'y insisterons pas.

L'autre consonne qui semble avoir été latéralisée en sémitique sera désignée ici par $*s^l$ (représentée en hébreu et partiellement en araméen par *ś*, en arabe par *š*). Cette possibilité n'a été reconnue que depuis peu, à partir du moment où l'on a compris que le *ś* latéral du sudarabique moderne correspondait au ⋠ s_2 du sudarabique épigraphique, au *śîn* de l'hébreu et au *šîn* de l'arabe. Dès 1938, W. Leslau dans son *Lexique Soqoṭri*. p. 32, repoussait les correspondances proposées par D. H. Müller, *Sud-arabische Expedition*. I, p. VIII, note, et II, p. 372, et déclarait : « le vocabulaire du sudarabique connu jusqu'à présent... nous force à admettre comme correspondance normale la suivante : sudar. moderne *ś* (= *ṣ*), arabe *š*, sudarabique ancien ⋠ s_2, hébreu *ś* ». J'avais moi-même soutenu la même thèse dans les *Mélanges Gaudefroy-Demombynes*, article intitulé : *La « mutation des sifflantes » en sudarabique* [1], p. 316. Elle vient d'être reprise et développée d'une façon remarquable par A. F. L. Beeston, *Phonology of the Epigraphic South Arabian unvoiced Sibilants* (Transactions of the Philological Society, 1951). Il résulte sans conteste des séries d'exemples réunis par les différents auteurs que le correspondant

[1] Rédigé et signé en décembre 1932, bon à tirer donné en 1935, mais volume paru seulement en 1939.

de hébreu *ś*, arabe *ṡ* est en sudarabique moderne un *s* latéralisé. Cette prononciation a bien des chances d'être ancienne, car on ne voit pas pourquoi ni comment un *s* ou un *ś* anciens se seraient latéralisés, tandis qu'on voit au contraire très bien comment une sifflante ou une chuintante latéralisée, perdant cette latéralisation (difficile à réaliser, surtout pour les étrangers), a abouti à une sifflante ou à une chuintante ordinaires.

Cette hypothèse est fortifiée par l'examen du groupement des consonnes dans les racines. En effet, le sémitique évite d'employer comme première et deuxième consonnes, ou comme avant-dernière et dernière consonnes d'une racine, deux phonèmes de même point d'articulation. Or justement en arabe les combinaisons *ś* (représentant **s'*) — *ḍ* et *ḍ* — *ś* ne se rencontrent ni dans l'une, ni dans l'autre des deux positions. Il semble en être de même en hébreu pour *ś* et *ṣ* (représentant sém. **ṭ'₂*), en éthiopien guèze pour les consonnes qu'on transcrit conventionnellement *ś* et *ḍ*, et d'une façon générale dans toutes les langues sémitiques. Cela indique très nettement la parenté étroite des deux consonnes, bien que l'une soit, quant à la position de la pointe de la langue, plutôt interdentale, et l'autre plutôt sifflante ou chuintante.

Si l'on admet que les deux consonnes latéralisées constituent une classe de localisation dont **ṭ'₂* représente l'emphatique et **s'* la sourde non emphatique, on sera naturellement amené, pour compléter la « triade », à chercher s'il n'existerait pas une sonore non emphatique latéralisée. On pense dès l'abord à *l* qui pourrait être une sonore latéralisée ayant perdu son articulation antérieure — mais les règles du groupement des consonnes dans les racines ne favorisent pas cette hypothèse : en arabe les groupements *ḍl* et *lḍ*, *śl* et *lś* sont bien attestés au début comme en fin de racine. Dans les autres langues sémitiques non plus, on ne trouve pas d'incompatibilité de groupement entre *l* et les représentants de **ṭ'₂* ou de **s'* : la conclusion s'impose : *l* est une liquide latérale, ce n'est pas une occlusive ou une spirante latéralisée. Comme on n'aperçoit pas d'autre consonne qui pourrait avoir été, au stade sémitique, une sonore latéralisée, le mieux est de poser une *case vide* à la place qu'aurait dû occuper cette consonne.

6° *Les palatalo-dorsales.* — Toutes les langues sémitiques ont des représentants de trois occlusives palatalo-dorsales : une sourde **k*, une sonore **g* (prépalatalisée en *gʸ*, *dʸ*, *ǧ*, *ž*, etc. dans le domaine arabe) et une emphatique **ḳ*[1]. Cette série ne soulève aucune difficulté à l'échelon du sémitique et je n'y insisterai pas.

[1] Je réserve *q* à la notation de l'occlusive uvulaire qui représente en arabe le même phonème.

7° *Les vélaires.* — L'accord de l'arabe, du sudarabique épigraphique, du sudarabique moderne (mehri et šḫauri), de l'éthiopien guèze, de l'accadien et de la langue de Ras Shamra attestent l'existence en sémitique d'une spirante vélaire sourde **ḫ*, confondue avec *ḥ* en hébreu, araméen, soqoṭri, et altérée de diverses façons dans les langues modernes d'Ethiopie (disparition complète, passage à *ḥ* ou *h*).

La sonore correspondante *ġ*, quoique moins bien attestée, l'est encore suffisamment par l'accord de l'arabe, du sudarabique épigraphique, du sudarabique moderne (mehri et šḫauri) et de la langue de Ras Shamra. Cette consonne a disparu dans les autres langues sémitiques, généralement par confusion avec *ε* : c'est le cas par exemple en hébreu, araméen, accadien, soqoṭri, guèze, etc. Ce n'est pourtant pas là un motif suffisant pour mettre en doute l'existence de cette consonne en sémitique, comme l'a fait R. Růžička dans plusieurs articles dont les principaux sont : *Über die Existenz des ġ im Hebräischen*, *ZA*, in XXI (1908), p. 293-340 ; *Zur Frage der Existenz des ġ im Ursemitischen*, in *WZKM*, XXVI (1912), 96-106 ; *Nochmals zur Frage der Existenz des ġ im Ursemitischen*, in *WZKM*, XXVIII (1914), p. 21-45 ; *L'alternance de ε-ġ en arabe d'après les témoignages des grammairiens et lexicographes arabes*, in *JA*, CCXXI (1932), p. 67-115. Il est bien vrai que *ε* et *ġ* fonctionnent parfois comme variantes l'un de l'autre, et que *ġ* lui-même passe souvent à *ε*, mais son existence dans des alphabets anciens comme celui de Ras Shamra et celui du sudarabique épigraphique garantit l'ancienneté de cette consonne.

8° *Les pharyngales.* — Une paire de spirantes pharyngales : une sourde *ḥ* et une sonore *ε*, est attestée dans toutes les langues sémitiques anciennes, à l'exception de l'accadien, et dans beaucoup de langues modernes. Son existence en sémitique ne saurait être mise en doute.

9° *Les laryngales.* — Une occlusive glottale ', qui *a priori* devrait être sourde, est attestée dans toutes les langues sémitiques anciennes, et dans des parlers modernes. Une spirante laryngale *h*, généralement donnée comme sourde, est également attestée dans toutes les langues anciennes, sauf l'accadien, et dans bon nombre de parlers modernes. L'existence de ces deux consonnes en sémitique peut être tenue pour assurée.

10° *Les consonnes hors classes.* — Il existe dans toutes les langues sémitiques quelques phonèmes consonantiques qui ne se laissent pas ranger dans les classes de localisation précédemment énumérées. Ce sont les « liquides » *r* et *l* (à laquelle on peut joindre, on va le voir, la nasale *n*)

et les « semi-voyelles » *w* et *y*. Attestées dans toutes les langues de la famille (sauf *w* partiellement disparu en accadien et *y* confondu avec *i* dans la même langue), l'existence de ces cinq consonnes en sémitique ne fait aucun doute.

Fait important : la nasale *n* semble avoir le même point d'articulation que *l* : dans toutes les langues sémitiques (en ne tenant pas compte des emprunts étrangers), *n* et *l* ne figurent pas l'un à côté de l'autre dans les racines, tandis qu'au contraire *n* et *d* peuvent se trouver côte à côte. Cela paraît indiquer qu'en sémitique **n* n'était pas la nasale dentale, mais la nasale liquide.

Les modes d'articulation

Pour comprendre la structure du système consonantique sémitique, plusieurs questions importantes, dont deux très épineuses, doivent être examinées :

A. — Il est très remarquable que sur 29 consonnes sémitiques, 14 (soit 48 %) se laissent classer en 7 paires comprenant chacune ce qui est pour nous une « sourde » (c'est-à-dire une consonne ne comportant pas de vibrations des cordes vocales) — et une sonore (c'est-à-dire au contraire une consonne comportant de telles vibrations). Ces paires sont :

« sourdes » : *p $*t_2$ *t *s *k *ḫ *ḥ *h

« sonores » : *b $*d_2$ *d *z *g *ġ *ε [*ʾ] (cette dernière consonne placée ici sous toutes réserves).

Mais on aurait tort de croire que tout se ramène à une série d'oppositions « consonne sourde »—« consonne sonore ». Ce ne serait pas vrai pour celles de ces paires qui existent en français, ce serait encore moins vrai pour le sémitique. Il y a notamment un fait statistique qui donne beaucoup à penser : dans les langues sémitiques où des essais de statistique ont été faits pour déterminer la fréquence des consonnes, à savoir en hébreu et en arabe, on a trouvé des fréquences très voisines pour l'ensemble des sourdes et pour l'ensemble des sonores. Ainsi en hébreu 23,33 % pour l'ensemble des sourdes, et 21,74 % pour l'ensemble des sonores (sur 100 consonnes quelconques); en arabe classique 23,84 % pour l'ensemble des sourdes et 22,62 % pour l'ensemble des sonores.

Si l'on admet la loi de Zipf corrigée par Troubetzkoy : « dans une opposition privative le terme marqué est beaucoup moins fréquent que le terme non marqué », on sera obligé de reconnaître qu'en sémitique les « sonores » ne peuvent pas être considérées comme « les sourdes + une marque » (cette marque étant les vibrations glottales). « Sourdes » et « sonores » sont en sémitique dans un rapport d'équipollence, c'est-à-dire que les unes et les autres sont caractérisées positivement : c'est ainsi qu'en français les sourdes sont marquées en tant que fortes et les sonores en tant que sonores. C'est une explication de ce genre qu'il faut chercher en sémitique — mais pas exactement la même, car les sourdes sémitiques semblent bien être des douces, tandis que les sonores sont des fortes : c'est ce que disent expressément les grammairiens arabes : Bravmann, *Materialen*, p. 21-25; d'ailleurs les termes qu'ils emploient pour désigner les deux catégories de consonnes (*mahmûsa* et *maǧhûra*) sont ambigus et ne correspondent pas nécessairement à ce que nous appelons « sourdes » et « sonores » : Bravmann, *ibid.* En tout cas nous retombons dans la même difficulté : les traits « forts » affectent seulement les consonnes dites « sonores » : il nous manque toujours une caractéristique positive pour les « sourdes ».

De différents côtés on en est venu à cette idée que les « sourdes » ou plus précisément les occlusives sourdes (car pour les spirantes cela va de soi) devaient être des consonnes à glotte ouverte, des consonnes « soufflées ». Les sémitisants allemands, qui ont dans leur langue des occlusives fortes soufflées, devaient être tentés de se représenter ainsi les sourdes du sémitique. Et effectivement, dès 1922, Hans Bauer et Pontus Leander, *Historische Grammatik der hebräischen Sprache*, p. 166, décrivent ainsi les occlusives sourdes de l'hébreu : « *p, t, k* werden mit gehauchtem Absatz gesprochen, d. h. die Stimmritze ist bei der Artikulation offen, so dass ein leiser *h*-Laut mitgehört wird (also wie im Deutschen, nicht etwa wie im Französischen) »; il est possible que des déclarations antérieures analogues m'aient échappé. Cette manière de voir s'est répandue assez largement. A. Martinet l'a adoptée d'une façon indépendante (lettre personnelle du 13 octobre 1945) dans un essai de reconstruction du consonantisme sémitique malheureusement non publié. J. Friedrich l'a aussi adoptée pour les occlusives *p, t, k* dans son tableau du consonantisme sémitique, *Phönizisch-Punische Grammatik*, p. 7.

La seule objection qu'on pourrait faire est que l'articulation à glotte ouverte, donc soufflée, n'est pas une marque positive bien nette, mais peut être seulement l'absence de marque vocale. Pour que le souffle soit une marque positive, il faut qu'il soit assez fort. Avec cette res-

triction, le caractère de douces soufflées des sourdes sémitiques, et celui de fortes non soufflées des sonores sémitiques peut être admis.

B. — Cinq autres paires de consonnes posent une question plus délicate encore. Ce sont les suivantes, qui opposent une sourde douce soufflée (ou spirante) à une emphatique :

$$*l_2 \quad *t \quad *s \quad *s^l \quad *k$$

$$*\underset{.}{t}_2 \quad \underset{.}{t}^* \quad \underset{.}{s}^* \quad *\underset{.}{t}_2^l \quad *\underset{.}{k}$$

La difficulté, une des plus sérieuses de celles que soulève le consonantisme du sémitique, consiste à définir la nature des consonnes qui figurent sur la seconde ligne, à savoir les emphatiques.

C'est qu'en effet « emphase » est un terme vague qui peut s'appliquer à différents modes d'articulation des consonnes. Si, pour rester dans le concret, nous examinons les langues sémitiques encore vivantes, nous voyons au moins deux types d'emphase, tout à fait distincts : le type éthiopien et le type arabe.

Dans les langues sémitiques d'Ethiopie (et dans certaines langues couchitiques du même domaine) les emphatiques sont des consonnes *à occlusion glottale,* ou plus précisément des *éjectives* ou *récursives* [1]. Dans leur articulation, la glotte *fermée* éjecte violemment, par un brusque mouvement de bas en haut, comme un coup de piston, l'air contenu dans les cavités supralaryngiennes et en particulier dans le pharynx et dans la bouche (Troubetzkoy, *Principes,* p. 165 et note); on entend aussitôt après cette éjection le bruit caractéristique de réouverture de la glotte (qui n'est en somme qu'un phénomène accessoire). Ces consonnes « emphatiques » s'opposent aux consonnes ordinaires, produites par l'air venant des poumons; naturellement elles n'exercent aucune action sur le timbre des voyelles voisines.

Dans les parlers arabes modernes (comme peut-être dans les parlers sudarabiques modernes et en berbère), l'emphase est surtout un phénomène buccal : report en arrière de la racine de la langue qui se rapproche du fond du pharynx, abaissement et creusement du dos de la langue, report en arrière du point d'articulation antérieur. Le travail glottal consiste dans un brusque exhaussement du bloc laryngien (qui ne doit pas être fermé puisque certaines emphatiques sont sonores) : voir

(1) M[lle] I. Garbell, phonéticienne de Jérusalem, dans une lettre personnelle me signale la grande ressemblance des emphatiques éthiopiennes et des éjectives du géorgien.

Ph. Marçais, *L'articulation de l'emphase dans un parler arabe maghrébin,* Annales de l'Institut d'Études Orientales de la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger, VII, 1948, p. 1-28. Tout cela donne à l'articulation des emphatiques une tonalité postérieure (palatalo-vélaire) qui influe sur le timbre des voyelles voisines; la voyelle *a* en particulier ne peut avoir dans ce voisinage aucune réalisation antérieure et prend un timbre nettement postérieur de type *ā*.

De ces deux types d'emphase quel est celui qui est ancien et quel est celui qui représente une innovation?

Depuis longtemps des sémitisants (et non des moindres) ont pensé que le type d'emphase éthiopien était celui du sémitique ancien. On peut citer parmi ceux qui ont soutenu cette thèse : P. Haupt, *Die semitischen Sprachlaute und ihre Umschrift,* in *BA,* I (1890), p. 249-267; G. Bergsträsser, *Einführung in die semitischen Sprachen* (1928), p. 5; J. Vilenčik, *OLZ,* 1930, col. 89; W. E. Worrell, *Coptic Sounds.* I, Ann Arbor, 1932, et compte rendu de W. F. Albright, *Language,* X, 1934, p. 221. D'autres linguistes aussi ont adhéré à cette opinion : A. Martinet (lettre personnelle du 13 octobre 1945); A. G. Haudricourt, *La mutation des emphatiques en sémitique,* in *GLECS,* V (1950), p. 49.

Les arguments en faveur du caractère ancien des emphatiques de type éthiopien ne manquent pas : d'abord les éjectives sont un type de consonnes bien connu, attesté dans de nombreuses langues : langues du Caucase, de l'Inde, de l'Afrique noire, de l'Amérique : la restitution de consonnes de ce type en sémitique ne heurte pas la vraisemblance. Au contraire les emphatiques arabes sont d'un type extrêmement rare, attesté seulement, parmi les langues décrites jusqu'à présent dans le monde, en arabe, en berbère (en contact étroit depuis plus d'un millénaire avec l'arabe) et dans des parlers araméens modernes entourés par l'arabe ou qui l'ont été : M. Cohen, réponse à la communication Haudricourt, *GLECS,* V, p. 50. Il est vrai que l'argument peut se retourner : les langues couchitiques peuvent avoir emprunté les éjectives à des langues africaines et les avoir ensuite communiquées aux langues sémitiques d'Ethiopie : c'est ce qu'a répondu W. Leslau à la communication Haudricourt (*GLECS,* V, p. 50) et c'est en effet la première idée qui vient à l'esprit. Mais les langues couchitiques ont-elles toutes des « emphatiques » éjectives? Un des résultats les plus curieux des enquêtes faites sur le domaine agaw par J. Tubiana est la constatation du fait que l'agaw, substrat couchitique de l'amharique, n'a aucune emphatique, alors qu'elles sont nombreuses en amharique. Cela est d'autant plus troublant que les précédents enquêteurs avaient noté des emphatiques en agaw : il s'agirait alors de prononciations amhariques introduites par les infor-

mateurs ou les enquêteurs? D'une façon plus générale, on peut se demander si ce n'est pas aux langues sémitiques d'Éthiopie que les langues couchitiques doivent leurs éjectives.

D'autre part y a-t-il dans les langues sémitiques anciennes des indices permettant au moins de soupçonner quel type d'emphatiques elles possédaient? Le caractère sonore ou sourd des emphatiques est un premier indice : les éjectives de type éthiopien sont nécessairement sourdes puisque la glotte est fermée pendant l'explosion buccale; au contraire rien n'empêche que les emphatiques de type arabe soient sonores puisque la glotte ne semble pas fermée. De fait en arabe classique (dans la mesure où *maǧhûra* coïncide avec sonore) toutes les emphatiques auraient été sonores sauf *ṣ*[1]; dans les parlers arabes modernes on trouve fréquemment des emphatiques sonores; en berbère toutes les emphatiques non géminées sont sonores. Par contre en hébreu toutes les emphatiques sont sourdes, et de même en araméen (où *$ṭ_2$ n'est passé à la sonore *ʿ* qu'en perdant son emphase. Il y a là un indice en faveur de l'existence d'éjectives dans ces deux langues. Pour les autres, les données manquent ou sont peu sûres. Un autre indice est fourni par le traitement des voyelles au voisinage des emphatiques : des éjectives n'influent pas sur le timbre des voyelles; au contraire les emphatiques de type arabe rendent postérieur (*ȧ*) le timbre de la voyelle d'aperture maxima. Or en hébreu on a deux voyelles d'aperture maxima : un *a* antérieur (pataḥ) susceptible de réalisations plus antérieures encore, telles que *ẹ* (séghol) et un *å* postérieur (qâmeṣ). Si l'emphase était en hébreu de type arabe on devrait avoir au voisinage des emphatiques, comme seule voyelle d'aperture maxima, des qâmeṣ, et jamais de pataḥ, ni de séghol. Au contraire les exemples de pataḥ et de séghol au voisinage d'emphatiques sont nombreux : ainsi *ṭẹrẹp* «proie», *ṭarpo* «sa proie»; *ṣẹlẹm* «image», *ṣalmo* «son image»; *qẹḏẹm* «ce qui est devant», ét. cst. pl. *qaḏmē*, etc.; ces faits sont incompatibles avec des emphatiques de type arabe; ils s'accorderaient bien au contraire avec des «emphatiques» éjectives de type éthiopien.

Enfin le type d'emphase arabe peut passer pour une dégradation du type éjectif, dont le mouvement de bas en haut du bloc laryngien serait alors une survivance. Comme l'a noté M. Cohen, réponse à la communication Haudricourt, *GLECS*, V, p. 50, «il est plus facile de penser à un passage de la glottalisation à l'emphase qu'au processus inverse».

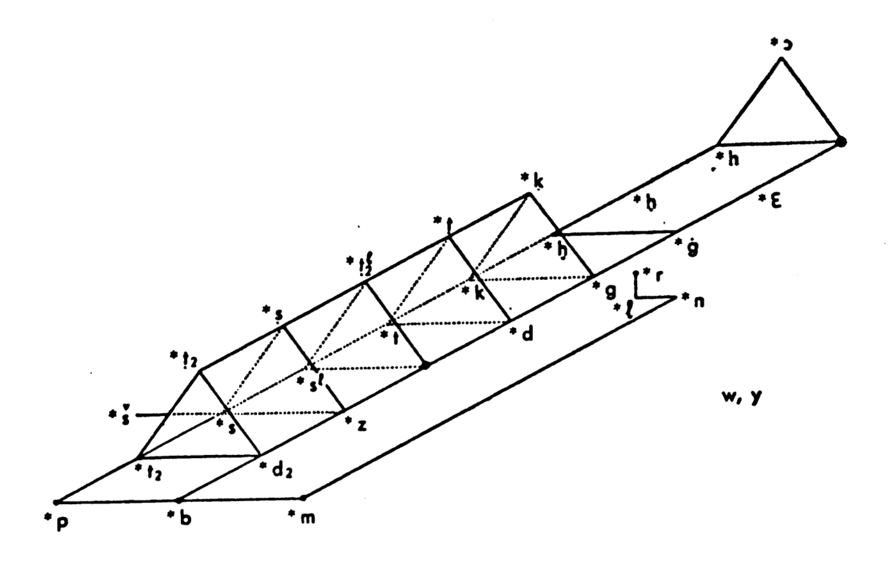
Pour toutes ces raisons je pencherais pour la restitution en sémitique d'emphatiques éjectives de type éthiopien.

[1] Le *ṣ* lui-même aurait eu une prononciation sonore, donc *ẓ*, dans le parler des Banû Kalb et dans quelques autres : C. Rabin, *Ancient West-Arabian*, p. 195.

C. — Le sémitique n'avait certainement que deux nasales : l'une appartenant à la série labiale : *m, l'autre étant une liquide nasale *n étroitement apparentée à *l comme on l'a vu ci-dessus; ainsi les liquides se trouvent rattachés par un fil au système général.

Le système consonantique

Tel qu'il vient d'être défini, le système consonantique sémitique se laisse facilement représenter dans l'espace. Dans quatre classes de localisation au moins, sourde, sonore et emphatique, constituant une «triade»



(M. Cohen, *BSL*, XXXV, 1934, p. XXXIII-XXXV), donnent à une partie du système la forme d'un prisme triangulaire.

Une seule difficulté de représentation est vraiment sérieuse : comment faut-il placer le *ʾ? On répugne à le placer sur la ligne des sonores, car sonorité et occlusion glottale paraissent s'exclure (malgré que Mlle Durand attribue l'occlusion glottale aux cordes vocales supérieures : *BSL*, XLVII, 1951, p. XXVIII). On pourrait peut-être retenir comme au moins plus probable la suggestion de A. Martinet (lettre personnelle du 13 octobre 1945) de la considérer comme une emphatique.

Sainte-Geneviève-des-Bois, avril 1952.

J. Cantineau.

TABLE DES MATIÈRES

SEMITICA IV 1951-1952

IMPRIMERIE NATIONALE. — J. 200264